

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/10/14/2012035190/justel>

Dossier numéro : 2011-10-14/16

Titre

14 OCTOBRE 2011. - Arrêté du Gouvernement flamand relatif aux règles comptables et aux règles d'imputation applicables aux Ministères flamands et aux services à gestion séparée et relatif au contrôle des crédits d'engagement <Intitulé modifié par AGF 2012-06-01/12, art. 3, 002; En vigueur : 01-01-2012>

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-08-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 01-03-2012 page : 13388

Entrée en vigueur : 01-01-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2019-05-17/55, art. 136,5°, 007; En vigueur : 01-01-2020>